

Dispositifs antipollution

protection de l'environnement, lequel effectue des études sur les effets que les constructions peuvent avoir sur l'environnement, aux États-Unis, que ce soit dans les municipalités, les régions côtières ou ailleurs. Il s'agit-là d'un véritable monstre et je crois qu'ici, au Canada, notre approche est meilleure.

D'aucuns peuvent penser que dans un grand pays, tout est beaucoup mieux. Cela n'est pas vrai. En fait, nous n'avons reçu que des éloges de l'Environmental Council, de l'Environmental Protection Agency, du Coast Guard Committee et du Land Aggregation Committee sur presque tout ce que nous avons réalisé au Canada. A bien des égards, nous sommes en avance sur les États-Unis, non seulement sur le plan de la recherche, mais également sur celui de la mise en pratique des résultats de ces recherches.

Prenons, par exemple, le cas des nappes de pétrole. Le garde-côte s'est empressé de nous dire que nos méthodes d'écumage étaient de loin plus efficaces que celles qu'ils avaient conçues aux États-Unis. Je veux parler de celles qui sont utilisées au large de la côte de Nouvelle-Écosse, près de Halifax, et, sauf erreur, au large de la côte de la Colombie-Britannique.

On a parlé du conseil qui s'occupe de la pollution de l'air mais son mandat est trop limité. L'eau est polluée par les industries et par les eaux d'égouts—c'est certes le cas des Grands lacs—et cette question doit également être étudiée. L'étude effectuée à Burlington constitue un modèle pour tous les pays. Les États-Unis y ont envoyé des délégués pour voir ce qui s'y passe, ils nous ont félicités et ont déclaré que nous étions en avance sur eux.

Les États-Unis ont dû réduire leurs programmes antipollution dans les grandes villes qui polluent le lac Érie, telles que Détroit, Cleveland, Buffalo et Toledo, car ils les trouvent trop coûteux. Il y a un instant, j'en parlais avec le député de Bruce (M. Whicher) qui admet que nous allons devoir en faire autant. Bien que nous aimerions mettre en œuvre ces dispositifs antipollution, il faut que les gens aient chaud et nous utilisons davantage d'essence. Nous devons donc fixer certaines priorités. Nous avons un excellent conseil de recherches et un excellent programme universitaire dans tout le Canada. Nous ne sommes pas en retard sur les États-Unis ni aucun autre pays dans notre recherche de solutions à ce problème. Le grand coupable, c'est le moteur à combustion interne. Il fonctionne à l'essence et plus tôt nous le remplacerons mieux cela vaudra. Nombre de pays travaillent actuellement sur ce problème.

Comme on l'a dit, les déchets municipaux représentent un énorme problème. Il existe au Massachusetts une usine qui sépare le verre, les métaux, le papier, les déchets alimentaires et autres éléments des ordures. La vente de ces déchets de verre et de métaux est suffisamment rentable pour que l'usine soit bénéficiaire; par ailleurs, les autres déchets servent de combustible à une centrale électrique. C'est une magnifique solution. Notre propre ministère de l'Énergie en est averti mais il s'agit d'un projet à long terme. Cela constitue cependant une excellente façon de nous débarrasser de nos débris. Ils produisent suffisamment d'électricité pour éclairer des maisons et des rues et satisfont dans une large mesure la totalité des besoins en électricité. Il faut que nous accélérions la recherche des moyens d'utiliser nos ordures et que nous veillions à ce qu'elles fournissent du combustible et de l'électricité sans frais supplémentaires pour le contribuable.

Je tiens à souligner un autre point: l'usage de dispositifs anti-pollution sur les automobiles, les cheminées et ainsi de suite, pourrait être suspendu temporairement. Nous

[M. Railton.]

n'étouffons pas encore. Dans certaines villes, comme Los Angeles, la pollution est extrême et personne n'aime la pollution; mais ce n'est pas ce qui devrait nous énerver quand il y a une crise d'énergie.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Comme il est 6 heures, l'heure réservée à l'étude des initiatives parlementaires est expirée. Je quitte le fauteuil jusqu'à 8 heures ce soir.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

BILL RELATIF AUX DÉPENSES D'ÉLECTION

MESURE PORTANT SUR LES VERSEMENTS AUX CANDIDATS ET LE REMBOURSEMENT AUX PARTIS ENREGISTRÉS DE CERTAINES HEURES D'ÉMISSION

La Chambre reprend l'étude du bill C-203, tendant à modifier la loi électorale du Canada, la loi sur la radiodiffusion et la loi de l'impôt sur le revenu à l'égard des dépenses d'élection, dont le comité permanent des privilèges et élections a fait rapport avec propositions d'amendement, ainsi que des motions n° 8 M. Howard, n° 9 de M. Barnett, n° 10 de M. Brewin et n° 11 de M. Peters.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, juste avant 5 heures, je crois que j'étais sur le point de dévoiler l'histoire des finances et des dépenses de certains partis politiques que j'extrayais d'un article de M. Paltiel et j'avais abordé le cas des partis libéral et conservateur comme prélude au chapitre 3 qui concerne le Nouveau parti démocratique. Voici le passage que je voudrais maintenant citer:

Manifestement, les deux vieux partis canadiens disposaient amplement de ressources monétaires dans la campagne de 1972 et dans une certaine mesure le Nouveau parti démocratique accusa une hausse appréciable dans ses recettes et ses dépenses au palier fédéral, lors de la campagne de 1972. Quoique infime en comparaison de ses deux grands concurrents, cette croissance a permis au parti de mener une campagne ponctuée de déplacements en avion et de publicité dans les media, semblable par la forme sinon par les dimensions à celle de ses rivaux. Comparativement à la campagne de 1968 où les dépenses du NPD au palier fédéral s'élevaient à \$216,100, les dépenses d'élections du parti à l'échelon national en 1972 ont atteint \$370,644...

En tenant compte des limites envisagées dans le projet de loi un rapide calcul nous permet de déterminer que ces limites seront de 11 à 12 fois plus grandes que les dépenses du NPD. C'est pourquoi en ce qui nous concerne, cette limite est excessivement haute et inaccessible. Les dépenses du Nouveau parti démocratique comprennent le dépôt des candidats, les services d'organisation, les voyages, les frais de téléphone et d'impressions, les déplacements du chef, les sondages, les imprévus, etc. Il y a un article intitulé «mauvaises créances», article dont ni les libéraux ni les conservateurs n'ont paru se préoccuper. Le total des dépenses, y compris celles consacrées aux moyens d'information, les imprévus et le reste, s'élève à \$370,000. Je crois